

19 ML
Société par actions simplifiée
au capital de 1000 euros
Siège social : 30 rue Prairial 94500
Champigny-sur-Marne
RCS de Créteil
952 628 766

PROCES-VERBAL DES DÉCISIONS DE
L'ASSOCIE UNIQUE EN DATE DU 12 MARS
2026

L'an deux mille vingt six, le 12 mars, à 17 heures, le soussigné Lory Grignou , associé unique de la société 19ML, société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 1000 euros.

1. A préalablement exposé ce qui suit :

En sa qualité de Président de la Société, Monsieur Lory Grignou associé unique, a établi et arrêté les comptes annuels (bilan et compte de résultat) de l'exercice clos le 31 décembre 2025.

2. A pris les décisions suivantes:

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Conventions visées à l'article 1.227-10 du Code de commerce,
- Rémunération des fonctions de Président,
- Pouvoirs pour formalités

^{DS}
LG

PREMIERE DECISION

L'associé unique, approuve les comptes annuels, à savoir le bilan et le compte de résultat, arrêtés le 31 décembre 2025.

L'associé unique prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non admises dans les charges déductibles au regard des articles 39.4 et 39-5 du Code général des impôts.

DEUXIEME DECISION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 67 162 euros de la manière suivante :

Origine :

- Résultat bénéficiaire de l'exercice : 67 162 euros

Affectation :

- Report à nouveau : 17 062 euros
- Réserve légale 100 euros
- Dividendes 50 000 euros

Solde report à nouveau après affectation 15 511 euros

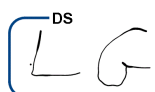
Conformément à l'article 243 bis du Code général des impôts, il est précisé qu'il n'a pas été distribué de dividende au titre des trois derniers exercices.

TROISIEME DECISION

L'associé unique prend acte qu'aucune convention visée à l'article L. 227-10 du Code de commerce n'a été conclue au cours de l'exercice.

QUATRIEME DECISION

L'associé unique prend acte de l'absence de rémunération du Président au cours de cet exercice et décide du maintien de cette situation pour l'exercice en cours.




CINQUIEME DECISION

L'associé unique délègue tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

L'ordre du jour étant épuisé, l'associé unique déclare la séance levée.

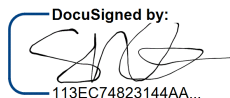
Des décisions qui précèdent, il a été établi le présent procès-verbal, signé par l'associé unique et consigné sur le registre de ses décisions.

DocuSigned by:

113EC74823144AA...

Monsieur Lory Grignou
Associé Unique et Président

19 ML
Société par actions simplifiée
au capital de 1000 euros
Siège social : 30 rue Prairial 94500
Champigny-sur-Marne
RCS de Créteil
952 628 766

COMPTES ANNUELS 2025
Exercice clos le 31/12/2025

DocuSigned by:

113EC74823144AA...

Pour copie certifiée conforme
Par le président
M. Lory Grignou

Comptes annuels

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

19 ML

30 RUE PRAIRIAL
94500 CHAMPIGNY-SUR-MARNE

SIREN : 952.628.766

Forme juridique : SAS

N° TVA : FR45952628766

HASTERA FINANCE

SARL au capital de 10000 Euros - SIREN : 877942680

74 RUE DE BEAUVAIS, 95420 MAGNY-EN-VEXIN

Sommaire

Attestation de présentation des comptes	3
Bilan	4
Bilan actif	5
Bilan passif	6
Compte de résultat	7
Compte de résultat	8

Attestation de présentation des comptes

Attestation sans observation

En notre qualité d'expert-comptable et conformément aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de 19 ML relatifs à l'exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025, qui se caractérisent par les données suivantes :

- Total du bilan : 67 464,85 €
- Chiffre d'affaires : 0,00 €
- Résultat net comptable : 67 162,09 €

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle du Conseil national de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Fait à MAGNY-EN-VEXIN le 09/03/2026.

Antoine Azria,
Expert-comptable

Bilan



Bilan actif

Postes	Brut	Amort. & dépréc.	Net 31/12/2025	Net 31/12/2024
Capital souscrit non appelé (I)				
Frais d'établissement (II)				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais de développement				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, droits et valeurs similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériels et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations	1 000		1 000	1 000
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (III)	1 000		1 000	1 000
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
CRÉANCES				
Créances clients et comptes rattachés				
Autres créances	65 674		65 674	
Charges constatées d'avance				
Capital souscrit - appelé, non versé				
VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT				
Actions propres				
Autres titres				
Instruments financiers à terme et jetons détenus				
Disponibilités	790		790	949
TOTAL ACTIF CIRCULANT (IV)	66 465		66 465	949
Frais d'émission des emprunts (V)				
Primes de remboursement des emprunts (VI)				
Écarts de conversion et diff. d'évaluation - Actif (VII)				
TOTAL ACTIF (I + II + III + IV + V + VI + VII)	67 465	0	67 465	1 949

Bilan passif

Postes	31/12/2025	31/12/2024
Capital (dont versé...)	1 000	1 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Écarts de réévaluation		
Écarts d'équivalence		
RÉSERVES		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	- 1 551	- 193
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	67 162	- 1 358
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	66 611	- 551
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (I BIS)		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS (II)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses	600	2 400
Instruments financiers à terme		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		100
Dettes fiscales et sociales	254	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES (III)	854	2 500
Écarts de conversion et diff. d'évaluation - Passif (IV)		
TOTAL PASSIF (I + I BIS + II + III + IV)	67 465	1 949

Compte de résultat



Compte de résultat

Postes	2025	2024
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Vente de marchandises		
Production vendue de biens		
Production vendue de services		
MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES		
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions		
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions		
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		
Autres produits		
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)		
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		
Variation de stocks		
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variation de stocks		
Autres achats et charges externes	1 769	1 358
Impôts, taxes, et versements assimilés		
Salaires		
Cotisations sociales		
Dotations aux amortissements et aux provisions		
Sur immobilisations : dotations aux amortissements		
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations		
Dotations aux provisions		
Valeurs comptables des immobilisations incorp. et corp. cédées		
Autres charges		
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	1 769	1 358
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	-1 769	-1 358
QUOTE-PART DE RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FAITES EN COMMUN		
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)		
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)		
PRODUITS FINANCIERS		
De participations	69 185	
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur dépréciations et provisions		
Différences positives de change		
Produits des cessions d'immobilisations financières		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		
TOTAL PRODUITS FINANCIERS (V)	69 185	
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations aux amortissements et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		
TOTAL CHARGES FINANCIÈRES (VI)		

Postes	2025	2024
RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)	69 185	
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)	67 416	-1 358
Produits exceptionnels (VII)		
Charges exceptionnelles (VIII)		
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	254	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	69 185	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	2 023	1 358
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	67 162	-1 358

HASTERA FINANCE

SARL au capital de 10000 Euros - SIREN : 877942680

74 RUE DE BEAUVAIS, 95420 MAGNY-EN-VEXIN